

Les produits utilisables pour lutter contre la cochenille tortue (*Toumeyella parvicornis*)

Référence réglementaire : Arrêté du 11 mars 2022 relatif aux mesures visant à éviter l'introduction et la propagation de *Toumeyella parvicornis*

Les produits phytopharmaceutiques doivent disposer d'une Autorisation de Mise sur le Marché pour les usages suivants : (catalogue en ligne sur e.phy.anses.fr) :

- 14053100 Arbres et arbustes* Traitement des Parties Aériennes *Ravageurs divers
ou
14053101 Arbres et arbustes* Traitement des Parties Aériennes *Cochenilles

Contraintes selon la zone

Hors terrains à vocation agricole, lorsque le traitement phytosanitaire est appliqué dans un espace public (en application de l'[article L.253-7-II du code rural et de la pêche maritime](#)) ou privé (en application de l'[article 14-3 de l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#)), les seuls produits utilisables sont ceux qui sont inscrits sur la liste des **produits de biocontrôle**, les **produits qualifiés à faible risque** et les **produits autorisés en agriculture biologique**.

Les **produits insecticides de synthèse** ne sont donc utilisables qu'en zone agricole et/ou non définie à l'alinéa précédent. Par exemple une pépinière de production non fréquentée par le public.

Les solutions suivantes présentent un intérêt technique pour lutter contre la cochenille tortue :

Produits de biocontrôle et/ou qualifiés à faible risque et/ou autorisés en agriculture biologique	Substances actives	maltodextrine autorisé depuis le 30 décembre 2021 pour le traitement des parties aériennes des arbres et arbustes contre les cochenilles, à la fois sous abri et en plein air. huile essentielle d'orange douce huile de paraffine huile de colza huile de colza + pyréthrine (mélange insecticide polyvalent, élimine aussi de nombreux macro-organismes auxiliaires) azadirachtine A (insecticide polyvalent)
	Macro-organismes auxiliaires	coccinelle <i>Exochomus quadripustulatus</i> prédatrice de cochenilles et de pucerons : son activité contre la cochenille-tortue des pins, arbre qu'elle fréquente habituellement pour trouver des pucerons, est intéressante. Parmi les diverses cochenilles cibles, elle s'attaque surtout aux jeunes larves (stade baladeur infestant les jeunes pousses dès le printemps), mais est aussi capable d'attaquer les stades adultes et de réduire ainsi les niveaux de population du ravageur. chrysope <i>Chrysoperla lucasina</i> prédatrice généraliste, lâcher efficace sur diverses cochenilles, mais aussi pucerons et acariens phytophages, y compris en jours courts d'automne-hiver.
Produits insecticides de synthèse	Substances actives	spirotétramate (spécifique des insectes piqueurs-suceurs de sève, persistance de 4 à 5 semaines) pyriproxyfène (agit par contact, empêche le passage du stade larvaire au stade adulte, sélectif des auxiliaires comme les coccinelles et chrysopes) tau-fluvalinate (insecticide polyvalent, élimine aussi de nombreux macro-organismes auxiliaires)

Les conditions d'utilisation mentionnées sur l'étiquette doivent être respectées.